OFFERT PAR L'AUTEUR.

SUR UN ÉPISODE

D'AIMERI DE NARBONNE

PAR

GASTON PARIS

(Extrait de la *Romania*, t. IX.)

PARIS

1880

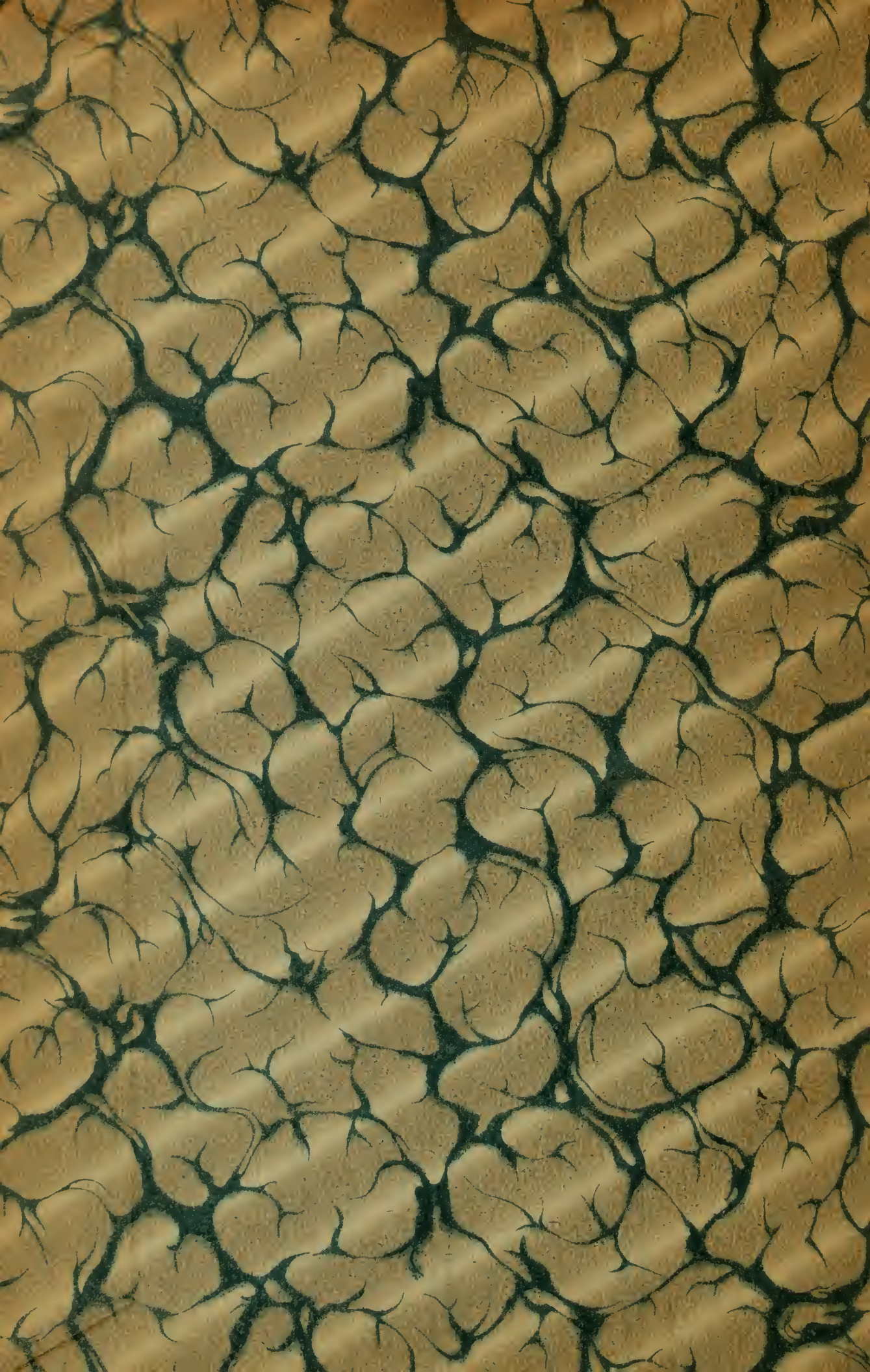

SUR UN ÉPISODE

D'AIMERI DE NARBONNE

PAR

GASTON PARIS

(Extrait de la *Romania*, t. IX.)

PARIS

1880

MAR -8 1973

5681

SUR UN

ÉPISODE D'*AIMERI DE NARBONNE*[1]

On connaît depuis longtemps, par le tome XXIII de l'*Histoire littéraire de la France* (p. 464-466), un curieux épisode de la chanson d'*Aimeri de Narbonne*, encore inédite[2]. Aimeri, voulant se marier, a envoyé plusieurs de ses chevaliers, Gui de Montpensier et Girard de Roussillon à leur tête, demander la main de Hermenjart, fille de Désier, roi des Lombards, et sœur du successeur de Désier Boniface. Avant d'arriver à Pavie, les messagers rencontrent une troupe d'Allemands qui viennent aussi rechercher pour leur maître la belle princesse lombarde; ils les attaquent, les mettent en déroute et s'emparent de richesses immenses. Arrivés à Pavie, ils sont invités par le roi à manger à sa table pendant leur séjour; mais ils refusent, comme étant assez riches pour se suffire à eux-mêmes. — Boniface ordonne alors à tous les vendeurs de denrées comestibles de hausser leurs prix d'une façon exorbitante. Les envoyés d'Aimeri n'en achètent pas moins toutes les victuailles de la ville. — Le roi défend de leur vendre à aucun prix du bois pour cuire leurs aliments; ils se tirent d'embarras en achetant des masses de noix et tous les hanaps de *madre* (sorte de bois) qu'on leur apporte : le grand feu de leur cuisine monte bientôt au ciel, et ils invitent à leur table splendidement servie tous ceux qui veulent y prendre place. — Reçus au palais, ils plient leurs riches manteaux pour s'asseoir dessus; en partant ils les laissent à terre. On court après eux pour les avertir de

---

1. Les matériaux de cet article, ainsi que les renseignements bibliographiques, m'ont été fournis en bonne partie par M. Reinhold Kœhler, qui avait promis depuis longtemps une étude sur ce point à la *Romania*, mais qui, absorbé par d'autres travaux, m'en a laissé la rédaction. Je dois aussi à M. G. Storm, à Christiania, de précieuses indications.

2. M. Gautier (*Ep. fr.*, III, 244) a donné aussi une analyse d'*Aimeri*, où se trouve l'histoire des noix brûlées; mais il a complètement omis l'histoire des manteaux qui forme la seconde partie de notre épisode.

leur oubli; mais ils répondent qu'il n'est pas dans les usages des chevaliers d'emporter leurs sièges avec eux.

Voici les passages d'*Aimeri* qui contiennent ce récit. J'en dois le texte à l'obligeance de M. Demaison, qui prépare pour la *Société des anciens textes français* une édition de ce poème[1].

François chevauchent sanz plus de demorer,
De ci as portes ne voudrent arester ;
Voient le roi desor les murs monter.
Li dus Girarz fist forment a loer,
Et mout sot bien cortoisement parler ;
Ou voit le roi, sel prist a saluer :
« Cil Damedeus qui nos degna former
Et que devons et croire et aorer
Gart Boniface, le roi qui tant est ber ! »
« Amis, » fet il, « et cil te puist sauver
Que ge t'oi ci amentoivre et nomer !
Quele gent estes? Nel me devez celer.
Cortoisement sés ta reson conter. »
« Sire, » fet il, « ja l'orroiz sanz fauser.
Mesagier somes, ne vos covient doter :
Pès et amor vos venons aporter,
N'avons talent de guerre demener ;
Mès anuit mès nos fetes osteler
Dedenz Pavie, sel volez creanter,
Jusqu'al demain que il sera jor cler. »
Dit Boniface : « Ja nel vos quier veer. »
Tantost lor fet les portes desfermer
Et a chascun fist bon ostel livrer,
Puis les en prist mout bel a apeler :
« Seignor, » fet il, « un don vos vueil rover,
Et par amor le vos vueil demander :
Que tuit soiez avec moi au soper,
Et le matin encores au disner.
Tant com voudroiz avec moi sejorner
Vos ferai toz richement conreer :
Ne quier que ja vos doie riens coster. »
« Sire, » font il, « ce fet a mercier,
Mès por cent mars de fin or et de cler,
Nel porrions otroier ne greer,
Car trestuit somes riche baron et per,
S'avons tot ce que volons demander.
Puis ier en ça, ce sachiez sanz fauser,

1. Je n'introduis dans le fragment, tel que me l'a communiqué M. Demaison, que de très légères modifications, presque uniquement orthographiques.

Nos a Deus fet plus d'avoir conquester
Que ne porroient trente somier porter.
Tant en ferons et despendre et doner
Dedenz Pavie, ainz qu'en doions torner,
Que li plus povres s'en porra bien loer.
Ja n'i ferons nostre mengier veer
A pelerin qui o nos vueille errer,
N'a trespassant qu'ait mestier de soper,
N'omme qui sache deduire ne chanter;
Ne un ne autre n'en ferons destorner. »
Dit Boniface : « Gentil estes et ber.
Se vos volez tel barnage mener,
Dont estes vos trop riche. »

Rois Boniface fu nobiles et fiers,
Mès mout li poise des gentis mesagiers,
Qui si refusent son boivre et ses mangiers.
Avis li est que c'est granz reproviers.
Se ses viandes preissent volentiers,
Onor li fust, ses en eust plus chiers.
Et li mesage descendent des destriers,
Les osteus ont fet prendre as escuiers.
Et Boniface s'en vet endementiers ;
Devant li fet mander les bolengiers,
Et toz les fevres, et toz les taverniers,
Toz les ciriers avec les poissoniers,
Ceus qui fein vendent, et toz les aveniers,
Ceus qui char vendent, et avec les merciers,
Les peletiers et les cordoenniers,
Toz ceus qui font en la vile mestiers.
« Seignor, » ce dit Boniface li fiers,
« Ci a venu soissante messagiers,
Ainz mès ne vi si nobles chevaliers,
Toz dus et contes et mout riches terriers :
N'i a celui qui n'ait cinc escuiers ;
En destre font mener les bons destriers,
Et granz avoirs torser sor les somiers ;
Portent faucons, ostoirs et esperviers,
Chiens et brachez, et viautres et levriers.
A vos comant qui faites les mestiers
Que lor vendoiz toz voz avoirs si chiers,
Une denrée deus sous ou vint deniers :
Ainçois que past demain li jorz entiers.
Mangeront il avec moi volentiers. »
« Sire, » font il, « par les sainz de Poitiers,
Cist bans nos est a fere mout legiers.

PQ
1417
.P2

Se acheter vuellent de noz mestiers,
Nos lor vendrons, mien escient, si chiers,
Qu'onques viande outre mer as paumiers
Ne fu si chier vendue[1]. »

Rois Boniface s'en vet en son donjon.
Par la cité herbergent li baron.
Es bons osteus entor et environ
Font aporter vitaille a tel foison
Com se trestot ne costast un boton.
Qui ot a vendre bon luz ou bon saumon
Mar le feist s'a deniers peser non:
Avoir en pot tant comme il li fu bon.
Cent mars d'argent un ors i vendoit on,
Et trente livres un cras cerf de seson;
Et la perdriz vendoit on un mangon,
Et la geline dis sous, o le chapon.
Ainz ne troverent si chiere venoison,
Si chier oisel, char fresche ne poisson,
Tant chier lor fust vendue a desreson
Qu'il en prisassent la chierté un boton.
De tot en font porter a tel foison
Com s'il eussent tot trové a bandon.
Ce resenble barnage.

Mout demenerent li baron grant fierté.
Le pain font querre par tote la cité :
Qui ot gastiaus ou blanc pain beluté
Vendre le pot si a sa volenté,
Que mieuz l'en fu jusqu'a un an passé,
Que tant menoient largece et richeté
Qu'ainz ne troverent de riens si grant cherté
Qu'il n'en eussent ausi large plenté
Com s'il eussent tot por neant trové.
Cel jor meismes, n'i ot plus demoré,
S'en vet uns mès el grant palais listé,
A Boniface l'avoit dit et conté :
« En non Deu, sire, or torne a foleté
Ce qu'a voz homes aviez commandé.
Cil messagier qui sont en la cité
Demeinent trop orgueil et grant fierté:
Il n'ont poisson en la vile trové,

1. On sait par plus d'un témoignage que les marchands de la Terre-Sainte, notamment ceux d'Acre, exploitaient outrageusement les pèlerins qui arrivaient d'Europe.

Oisel ne char, qu'il n'en aient porté;
Vostre cité ont mise en tel cherté
Que pelerin, n'ome de mere né,
N'i truevent riens por denier moneé,
Tant en ont ja cil message achaté. »
Quant li rois l'ot, forment l'en a pesé.
« Par foi, » fet il, « or me torne a vilté. »
Après ce ban ra plus fort comandé:
Que il n'i ait estrange ne privé,
Povre ne riche, n'ome de mere né,
Qui busche vende por denier moneé
As messagiers qui la sont ostelé.
Quant ce entendent li prince et li chasé,
Qui lor mangier avoient acheté,
Sachiez de voir ne lor fu pas a gré.
Entre eus en sont a un conseil alé;
De Monpancier a Guis premiers parlé :
« Seignor, » fet il, « or nos fet grant vilté
Rois Boniface qui ce a commandé.
Mangier char crue n'avons pas ausé :
Se la manjons, ce sera lascheté ;
En noz pais nos sera reprové.
Par cel seignor qui le mont a formé,
Se volez croire mon dit et mon pensé,
Ja serons tuit maintenant adobé,
Si asaudrons cest roi desmesuré
La sus amont en son palais listé,
Ocirons le voiant tot son barné,
Puis en menrons sa suer au cors mollé,
Voiant sa gent, et s'en aient mal gré. »
Ce dit Girarz : « Onques ne soit pensé.
N'est pas barnages de fere foleté.
Donc n'est il sire et rois de son rené?
Droiz est qu'on face ce qu'il a commandé.
Puis que des busches a l'on son ban crié,
Si achatons grosses noiz a plenté,
Et de bon madre hanas, s'il sont trové :
Puis qu'il seront dedenz le feu geté,
Ne verroiz rien qui giete tel clarté.
Trop sommes nos plein de grant richeté,
Prince et baron de mout haut parenté :
Se despendons mil mars d'argent pesé,
Ne nos en soit vaillant un uef pelé ;
Mais qu'a l'onnor Aimeri le menbré
Aions ce fet qu'il nos a commandé. »
Dient li conte : « Mout avez bien parlé.

Ainsi ferons com l'avez devisé. »
A ce qu'il dit se sont tuit acordé.
Lor ban refont crier par la cité :
Qui hanas a, chier seront acheté.
Li borjois l'oient, n'i ont plus demoré :
Desoz lor chapes en ont tant aporté,
Que il en ont un grant mont entassé.
Si chier lor vendent com il lor vint a gré,
A bon argent et a fin or pesé :
Si grant avoir lor en furent doné !
Et cil vilain rameinent a plenté
Muls et somiers qui sont de noiz torsé,
Qu'il ont vendues tot a lor volenté.
Et li François ont tot el feu geté :
Des bons hanas qu'il ont fret et cassé
Et de noiz jauges ont le feu alumé.
La flanbe i fiert qui giete grant clarté ;
De ci as lates sont li brandon volé,
Par pou qu'il n'ont tot ars et enbrasé.
Lonbart en sont forment espoenté ;
Dit l'uns a l'autre : « Mal nos est encontré.
Ce sont ici vif deable et maufé.
Tuit li damage en soient retorné
Sus Boniface, le fol bricon prové,
Qui les mist en Pavie ! »

Vint jorz sejornent li baron et li per.
Si richement com en puet deviser
Font chascun jor les mangiers conreer ;
Les venoisons et les ors font tuer,
Et quant les ont fet cuire et atorner,
N'en deignent il se petit non goster ;
Ainçois font tot departir et doner.
Ja ne feront lor mangier deveer
A nul qui vueille ne venir ne aler,
Et cil qui vuet en puet assez porter.
Lonbart le voient, qui estoient aver :
Lor grant despens ne pueent endurer ;
Uns mesagiers le vet au roi conter :
« En non Deu, sire, mout fetes a blasmer,
Quant ces mesages fetes ci sejorner.
Ainz tel orgueil ne vi mès demener
A roi n'a conte n'a prince ne a per.
En tel chierté font la vile torner,
Que trespassant n'i pueent osteler,
Ne il n'i truevent viande a acheter.

Gentis rois, sire, fetes les en torner. »

El palais sont li prince et li marchis.
Desfublé sont li mantel vair et gris ;
Soz eus les ploient, desore sont assis ;
Entre eus ensemble ont mout joé et ris,
Et avec eus la pucele au cler vis.

Les bons mantiaus lessierent tuit arrier,
La ou il sistrent, qu'il nes deignent baillier.
Li dis message se vont apareillier,
Cil que l'en doit a Nerbone envoier ;
Un pou les vont li autre convoier,
Tant qu'il sont fors del grant palès plenier.
Et la pucele se prist a merveillier
De ceus qui sont si orgueilleus et fier
Que lor mantiaus lessent si estraier :
Mal soit de cel qui un en deint baillier !
Mais la pucele qui mout fist a proisier
En apela son seneschal Garnier,
Et avec lui un damoisel legier,
Et dous sergens, et un franc escuier.
« Seignor, » fet ele, « portez sanz delaier
Aus chevaliers lor mantiaus qui sont chier,
Qui ci les ont lessiez toz estraier,
Ne sai por nos trichier ou essaier. »
« Dame, » font il, « bien fet a otroier. »
Chascuns en vet doze ou quinze encharchier,
As barons vont mout tost sanz delaier,
Qui ja issoient fors del palès plenier
Por les mesages qu'il vuelent convoier
Qui a Nerbone en doivent chevauchier.
Li seneschaus les prist a aresnier :
« Atendez nos, seignor, noble guerrier.
Toz voz mantiaus que fesiez lessier,
Vos fet ma dame après vos envoier. »
« Seignor vallet, » dit Guis de Monpancier,
« Or soient vostre, bien vos avront mestier ;
Car n'afiert pas a nul franc chevalier
N'a duc n'a conte qui terre ait a baillier
Que il en port son siege. »

« Seignor vallet, » ce dit Guis li marchis,
« Or soient vostre li mantel vair et gris.
D'autres avons tot a nostre devis ;
N'i a celui n'en ait ou cinc ou sis.

N'est pas reson enz el nostre pais
Que cuens ne dus ne princes ne marchis
En port le siege sor quoi il avra sis. »
Font li vallet : « Seignor, les voz mercis!
Damedeus gart, li rois de paradis,
Qui a doner vos a teus dons apris!
Si m'aist Deus qui en la croiz fu mis,
Rois Boniface que nos servons toz dis
Ne nos dona pieça tanz mantiaus gris. »
Lonbart le voient, es les vos esbahis ;
Li rois meismes en fu forment pensis,
Merveille soi ou teus avoirs fu pris
Com despendoient cil prince et cil marchis ;
En son corage les tient por fous et bris,
Car il n'a pas tele despense apris.

Fauriel a cru pouvoir alléguer ce passage en faveur de sa thèse sur l'origine méridionale de nos chansons de geste en général et d'*Aimeri de Narbonne* en particulier. « On trouve dans ce roman, dit-il[1], des incidents qui ne sont que l'amplification de traits historiques connus de la courtoisie et des mœurs chevaleresques du Midi. Un passage remarquable en ce genre est celui qui a rapport au mariage d'Aymeric de Narbonne avec une princesse, fille de Didier, roi des Lombards..... Ces luttes de fierté, d'orgueil et d'ostentation de magnificence étaient dans les mœurs provençales, et le trait du roman d'Aymeric qui vient d'être cité n'est que la paraphrase pure et simple d'une aventure racontée par le Prieur du Vigeois, dans sa chronique, comme ayant eu lieu entre un comte de Limoges et le fameux Guillaume VIII[2], comte de Poitiers. Or, c'est dans le pays où elle était arrivée, et dans les mœurs desquels elle était, qu'une pareille aventure dut naturellement entrer dans la poésie romanesque. Il y a invraisemblance manifeste à la supposer racontée pour la première fois dans un roman français. »

Voici l'anecdote rapportée par Gaufred du Vigeois. Elle ne contient qu'un des trois incidents du récit d'*Aimeri*.

Ademarus ille, qui postmodo Cluniaco monachus extitit[3], venientem Lemovicas Guillelmum, Tolosani generum Guillelmi[4], pro consuetudine procuravit[5].

---

1. *Histoire de la poésie provençale*, t. II, p. 412 et 414.
2. Fauriel commet ici une erreur ; il s'agit de Guillaume IX et non de Guillaume VIII ; voy. plus loin.
3. Ademar III, vicomte de Limoges, qui se fit moine en 1139.
4. Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers (c'est pourquoi il est appelé dans ce passage tantôt *dux* et tantôt *comes*), né en 1071, mort en 1127, gendre du comte Guillaume IV de Toulouse.
5. Sur le sens de *procurare*, voy. Du Cange.

Petiit ergo dapifer piper a Constantino de la Sana[1], qui ducens illum in domum quamdam ubi piper absque aestimatione erat expositum solo, veluti glans porcis servitura : « En, ait, accipe piper ad comitis salsas[2]. » Et abrepta rustica pala non tam praebebat quam projiciebat piper. Divulgata res est favorabiliter in aula, dux vero rem tacitus considerabat. Contigit aliquando Ademarum vicecomitem Pictavis adesse. Prohibuit igitur comes ne quis vicecomiti venderet ligna. Tunc clientes Ademari comparavere nucum aggeres immensos, ex quibus rogum accendunt. Hoc cognito dux favore congruo extulit Lemovicenses, qui illos multifarie reprehendere tentaverat rusticitatis[3] causa seu nota[4]. »

Ce même épisode d'*Aimeri*, qui semblait à Fauriel attester l'origine méridionale du poème, a été invoqué par M. Dozy pour prouver l'origine normande et d'*Aimeri* et en général des poèmes du cycle de Narbonne. Après avoir parlé du *Siège de Barbastre* et du *Couronnement de Louis* (voy. *Rom.* I, 180), l'éminent historien ajoute : « Dans d'autres branches, je veux dire dans celles qui n'ont pas encore été publiées et que par conséquent on ne connaît que par des analyses, il y a aussi des récits normands. Ainsi on lit dans l'*Aimeri de Narbonne* (voy. *Hist. litt. de la France*, t. XXII, p. 463 et suiv.) que..... (suit l'histoire des noix et des hanaps). Ce récit se retrouve dans une ancienne chronique normande (dans le *Recueil* de Bouquet, t. XI, p. 327), qui à la place de Boniface et de Girart de Roussillon, nomme l'empereur de Constantinople et le duc de Normandie, Robert le Diable[5]. »

M. Léon Gautier, qui a vivement combattu le système de M. Dozy, fait remarquer que cette chronique normande « est servilement calquée sur le Roman de Rou[6] ». Cela est vrai ; mais cette remarque, loin d'enlever de sa force au raisonnement du savant professeur de Leide, lui

---

1. *Seu la Sarcia,* ajoute D. Bouquet.

2. On sait quel rôle jouait le poivre dans la cuisine du moyen âge. C'était d'ailleurs une denrée fort chère, réservée aux grands seigneurs.

3. *Notam rusticitatis incurrere* est une locution fréquente dans le latin du moyen âge. Le duc espérait faire passer les Limousins pour des *vilains,* au lieu qu'ils se montrèrent *courtois* à l'extrême.

4. D. Bouquet, *Recueil*, t. XII, p. 444. A la même page, Gaufred raconte une autre histoire qui rappelle celle-là : « Heroum aliquando principumque Provincialium multitudo in castro de Belcaire diebus aestatis [1176] celebrarunt inania festa... Guillelmus Gros de Martello, qui trecentos milites secum habebat (erat quippe curia ille fere decem mille militum), omnes cibos de coquina cum candelis de cera et taeda coxisse refertur. » Mais le trait caractéristique, la défense de vendre du bois, manque.

5. *Recherches sur l'Espagne au moyen âge,* 2e éd., t. II, *Appendice,* p. XCVIII. M. Dozy appelle Robert I Robert le Diable, mais la chronique qu'il cite ne lui donne pas ce nom et personne ne le lui a donné au moyen âge. M. le comte Riant, dans le passage cité plus loin, emploie le même nom, qui ne repose que sur une identification moderne sans aucun fondement. Robert le Diable est même sans doute, originairement, tout à fait étranger à la Normandie.

6. *Ep. fr.* III, 216. Voy. encore p. 218 et 81.

donne au contraire plus de valeur, puisque la *Geste des Normanz* (vrai titre de l'œuvre de Wace) a été écrite, pour la partie où se trouve notre récit, entre 1162 et 1175, par conséquent, suivant toutes les probabilités, une cinquantaine d'années avant *Aimeri*. Wace raconte aux v. 2996-3252 de la 3e partie (éd. Andresen) de son poème le pèlerinage et la mort à Nicée de Robert Ier, sixième duc de Normandie, père de Guillaume le Bâtard, et surnommé Robert le Magnifique. En traversant la Bourgogne, ce prince jadis si fier donne une belle marque d'humilité : il reçoit sans se plaindre les bourrades d'un « portier » insolent; arrivé à Rome, il se fait bénir par le pape, et remarquant sur une place la statue équestre en bronze de Constantin, il se prend de pitié pour ce grand empereur que rien ne protège de la pluie et du vent, et le fait couvrir d'un riche manteau ; puis il s'en va, « se moquant des barons romains qui laissaient leur *avoué* été comme hiver *défublé;* ils auraient bien dû pour lui faire honneur lui donner au moins un manteau par an[1] ». Il entre ensuite dans le pays de l'empereur [d'Orient][2].

Par la terre l'empereur
Se fist conduire a grant honur.
A la mule qu'il chevalchout,
3070 A la plus chiére qu'il menout,
Pur reparlance e pur noblei,
Pur faire gent parler de sei,
Fist d'or les quatre piez ferrer
(Ne vueil mie dire *dorer,*
3075 Car ce n'est mie us de parler[3]);
Puis fist a ses homes veer
Que quant li ors des piez charreit,
Que mar nuls d'els le reprendreit.
Par Costantinoble passa
3080 Et a l'empereur torna.
Endementres qu'a lui parla,
A la costume qui iert la
Sun mantel jus a terre mist,
Tot desfublez desus s'asist.
3085 Al partir, quant il s'en turna,
Le mantel prendre ne deigna :

1. On pourrait citer plus d'un trait analogue dans d'autres contes. Il s'agit ici de la statue équestre de Constantin qui était à Rome et qui a servi de point de départ à une curieuse légende (voy. Rajna, *Reali,* I, 64). On voit qu'au temps de Robert on savait encore qui représentait cette statue.

2. Je cite d'après l'édition de M. Andresen, sauf l'orthographe un peu modifiée; quand je crois devoir changer la leçon, j'en donne les raisons en note.

3. Ce vers et le précédent manquent dans A ; D porte la leçon que j'adopte; C a *c'est usage de p.,* B *ceo est enuis,* leçon préférée par M. Andresen.

Uns des Grieus le vit desfublé,
Sun mantel li a relevé,
Dist lui que sun mantel preist
3090 Et a sun col le rependist ;
Et il respundi par noblei :
« Jo ne port pas mun banc od mei. »
[Chascuns des Normanz autresi
Sun mantel a terre guerpi ;
3095 Si cum li dus out fait si firent :
Lur manteals el palais guerpirent ;
E li dus lur duna manteals
Asez plus riches e plus beals[1].]
A noblece li fu turné.
3100 E l'emperére a cumandé
Tant cum il iert en la cité
Qu'il ait del suen a grant plenté,
Quar il le volt bien cunreer ;
Mais li dus nel volt graanter ;
3105 Ne volt mie sun cunrei prendre :
Asez a, ço dist, a despendre ;
Tant cum il pelerins sereit,
Del suen propre vivre voleit ;
Mais al retur, s'il reveneit,
3110 Cunrei et el de lui prendreit.
E l'emperére fist crier
E par tut as marchiez veer
Qu'il ne truvast busche ne fust
Dunt sun mangier cuire peust.
3115 E li dus a fait achater
Tutes les nuiz qu'il pout truver :
Tut en fist cuire sun mangier,
E le fist faire plus plenier
E plus riche qu'il ne soleit,
3120 Pur la busche qui lui faleit.
Li emperére asez s'en rist,
Et a ses genz en riant dist,
Si cum il parlout en gregeis,
Que mult esteit li dus curteis ;
3125 Or feist ço que il voldreit,
Ja mais rien ne li veereit.

---

1. Ce vers et les cinq précédents manquent dans le ms. B, qui représente la plus ancienne rédaction; Wace a ajouté plus tard cette petite amplification; la comparaison avec *Aimeri de Narbonne* porterait à croire qu'elle se trouvait dans la forme originaire du récit; mais le v. 3099, le v. 3087, où un seul Grec est représenté comme indiquant au duc son oubli, et toute l'allure du récit prouvent que 3093-98 (et 3127-32) n'étaient pas dans le premier texte de Wace.

[Pur la noblece des Normanz
Qui de lur manteals firent banz
Fist l'emperére el palais faire
3130 Banz e sieges envirun l'aire;
Ainz cel tens a terre seeient
Qui el palais seeir voleient[1].]

Wace a eu sur le pèlerinage du duc Robert (1034-1035) des renseignements particuliers. Il raconte sur ce voyage plusieurs anecdotes qu'on chercherait vainement ailleurs; il est le seul des historiens qui nous ait conservé un bon mot, certainement authentique, du duc en Terre-Sainte (v. 3155 ss.) et le récit de sa grande libéralité envers les pauvres de Jérusalem[2]; enfin il est le seul qui rapporte que Robert mourut à Nicée, non de maladie, mais du poison que lui donna un de ses gens[3]. Comment l'auteur de la *Geste des Normanz*, qui abandonne là tout-à-fait sa source latine, connaissait-il ces détails? Il a pris soin lui-même de nous l'indiquer; mais le passage a jusqu'à présent été défiguré. Après avoir raconté la mort du duc et celle du comte Drogon, qui avait bu du même breuvage que lui, il ajoute que Robert en mourant remit à son chambellan Toustein de précieuses reliques achetées à Jérusalem, qu'il le chargea de porter à l'abbaye de Cerisi, fondée par lui, à trois lieues de Saint-Lô. Or quand il nomme ce Toustein, Wace introduit (v. 3239) une parenthèse, ainsi conçue dans les trois mss. qui l'ont conservée (les deux vers manquent dans D) :

B De par sa mere fu mis aues.
C De par sa mere fu si aiuez.
A De par sa mere fu sis aiues.

C'est cette dernière leçon qu'a adoptée M. Andresen; mais elle ne donne aucun sens acceptable, et les explications qu'il a essayées en note sont aussi incompréhensibles que le texte lui-même[4]. D'après la classification

---

1. Ce vers et les cinq précédents manquent dans le ms. B; ils ont été ajoutés en même temps que les v. 3093-98.

2. Il en savait plus encore qu'il n'en dit, à en juger par ces vers (3219 ss.) : *Ne vus puis cunter les nobleces*, *Ne les honurs ne les richeces*, *Ne les despences que il fist*, *Ne les offrendes que il mist*, etc.

3. Voy. les notes de M. Andresen. Beneeit, qui parle aussi de l'empoisonnement, a pris ce trait dans Wace. — Il est remarquable que, dans ce qu'on appelle la « Chronique ascendante », et qui est en réalité le début de la *Geste des Normanz*, Wace en dise sur cet empoisonnement plus long que dans le passage en vers octosyllabiques où il le relate. Ici il rapporte seulement que Robert mourut par *un toxiche Que li duna par felunie Uns paltuniers* (v. 3226-28); là il dit : *Uns garz l'envenima par cunseil d'un felun Ki esteit sis parenz, si fut grant traisun* (v. 219-20).

4. « Son aïeul [au chambellan] était de par sa mère [au duc], c'est-à-dire que l'aïeul de Toustein était déjà au service de la mère du duc... Cependant le sens

des manuscrits que propose l'éditeur, B et C, pour cette partie du poème, appartiennent à une même famille, A et D à une autre. Sans discuter ici ce classement, il n'empêche pas (et c'est l'avis de l'éditeur) que les quatre mss. ne puissent remonter à une source commune, qui avait déjà des fautes. L'une de ces fautes était sans doute de donner ainsi notre vers :

De par sa mere fu mis aives.

B a gardé le vers tel quel; C et A l'ont corrigé de même, ce qui n'a rien d'invraisemblable, de façon à lui donner une apparence de sens bien suffisante pour des copistes. Mais la leçon originale était certainement :

De par *ma* mere fu mis aives.

Si Wace naquit vers 1110, comme le pense M. Andresen (t. I, p. XCIV), il devait être un fruit de vieillesse, car son père paraît bien (III, 6445) avoir assisté à l'embarquement de Guillaume le Bâtard en 1066; supposons qu'il n'eût pas alors plus de seize ans, il était né en 1050, et il avait 60 ans lors de la naissance de son fils. Prenons que sa femme en eût 40, elle était née en 1070, et pouvait fort bien être la fille de Toustein, qui, chambellan de Robert en 1035, n'avait sans doute pas alors plus de 25 ans[1]. Au reste rien n'empêche de reculer toutes ces dates de 10 ans, en plaçant la naissance de Wace en 1100; il n'est nullement impossible qu'il ait commencé la *Geste des Normanz* à soixante ans : on sait qu'il ne termina pas ce grand ouvrage parce que le roi Henri avait confié à Beneeit la même tâche dont Wace avait été chargé; tout porte à croire qu'on le trouvait trop vieux, et s'il était né en 1100 il aurait eu alors soixante-quinze ans (c'est à 1174 que se rapporte et le dernier fait historique mentionné par lui et la dernière charte où il figure; voy. Andresen, t. I, p. XCV). La leçon que nous proposons pour le vers en question n'a donc rien qui choque le bon sens. — Wace a dû aussi tenir de sa mère, fille de Toustein, qui était « le maître gardien de la chambre » de Robert Ier, les autres anecdotes qu'il raconte sur lui, anecdotes tout-à-fait caractéristiques. Dans l'une il fait donner *par un chambellan* cent livres à un pauvre chevalier qui n'avait

---

est peut-être autre : *De par sa mere fu sis aives* veut peut-être dire que l'aïeul de Toustein descendait de la mère du duc, la duchesse Judith, était apparenté avec elle. » Le vers, tel qu'il est imprimé, ne peut vouloir dire qu'une chose, c'est que Toustein était l'aïeul maternel du duc Robert, ce qui est absurde.

1. Le texte de la *Chronique de Normandie* publié par D. Bouquet (XI, 328) et l'un des mss. qui la contiennent à la Bibl. nat. (fr. 10468, XIVe s., voy. ci-dessous), en reproduisant le passage de Wace relatif à la mort de Robert, portent : « le comte d'Oismès Toustain, qui estoit son chambellan »; mais c'est une interpolation, que ne contiennent pas les trois autres mss. que j'ai consultés. L'auteur de cette addition malencontreuse a cru faire merveille en identifiant le chambellan de Robert avec Toustein, comte d'Hiémois, mentionné un peu plus loin par Wace (III, 3383 etc.).

pas de quoi offrir à la messe (III, 2313 ss.); dans l'autre un clerc meurt de joie parce que le duc lui a fait un trop beau don (v. 2341 ss.); dans le troisième il comble de présents un homme de Beauvais qui lui avait apporté deux couteaux (v. 2389 ss.) : *De tut se poeit sauler, Ço diseit il, fors de duner.* Ne sont-ce pas bien là des histoires de vieux serviteur regrettant un maître libéral[1] ? Il est donc probable que le récit du pèlerinage de Robert le Magnifique, tel qu'il est dans Wace, s'appuie sur les narrations de son grand-père et a par conséquent le caractère d'authenticité d'une tradition orale au troisième degré. Mais les épisodes de la mule ferrée d'or, des noix et des manteaux, appartenaient-ils à ces narrations ? Avant d'aborder cette question, il faut parler des ouvrages dans lesquels ces épisodes ont été insérés d'après Wace.

On n'a pas encore soumis à une critique satisfaisante les diverses rédactions de ce qu'on appelle la *Chronique de Normandie*, et je n'ai pas l'intention d'entreprendre ce difficile travail. Les trois versions publiées, deux en entier, l'autre en partie, par M. Fr. Michel en 1839 et 1840[2] ont omis tous les détails donnés par Wace sur le pèlerinage de Robert. Le texte imprimé à Rouen, au xve siècle, et souvent reproduit depuis, contient au contraire cet épisode, mais avec de singulières altérations. Le voici d'après quatre mss. de la Bibliothèque nationale[3] qui permettent de donner un meilleur texte que celui de D. Bouquet[4]; le plus ancien est du xiiie siècle.

Ainsi se parti le duc Robert, et tant chemina qu'il vint a Constantinoble, et a l'entrée de la ville ou l'empereur estoit il fist ferrer une mule que l'en lui menoit après lui[5] de quatre fers de fin or; et deffendi a toutes ses gens, que se la mulle defferroit, que nul ne redreçast le fer. — Il estoit d'ordenance que quiconques parloit a l'empereur il ostoit son mantel et le laissoit cheoir a terre ; si ordena le duc que quiconques de ses gens parleroit a l'empereur, quant il aroit osté son mantel, le laissast et ne le redreçast point ; et ainsi fut fait. Et quant le duc ot parlé a l'empereur, et il ne redreça point son mantel, un des chevaliers de l'empereur lui vout baillier, et il dist que puis qu'il avoit touchié en terre que il ne le vestiroit jamais[6] ; et ainsi dirent toutes ses gens qui avoient

1. Cf. encore « Chronique ascendante », v. 209-12.

2. *Les Chroniques de Normandie*, p. p. Fr. Michel, Rouen, Frère, 1839; *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, p. p. Fr. Michel, Paris, 1840 (*Société de l'Histoire de France*).

3. Ms. fr. 5947, fol. 37 v° ; fr. 5949, fol. 64 v° ; fr. 8326, fol. 33 v° ; fr. 10468, fol. 33 r°.

4. *Recueil*, t. XI, p. 327. D. Bouquet suivait un manuscrit appartenant au marquis d'Averne, qui n'est aucun de ceux de la Bibl. nat., et qu'il attribue au XIIIe siècle; mais la langue est visiblement plus moderne.

5. Mauvaise traduction du v. 3070. L'écrivain du XIIIe siècle ne comprenait plus qu'un prince voyageât sur une mule.

6. On voit que le prosateur n'a rien compris à son texte, ne s'imaginant pas qu'on pût, chez un empereur, s'asseoir sur son manteau. Il a remplacé la réponse

osté leur manteaus ; le duc leur en donna de meilleurs et de plus beaus. — Quant le duc Robert vout partir de Constantinoble, l'empereur fist crier et deffendre que nul ne presist denier de chose que le duc et ses gens eussent despendu, mais nientmoins le duc fist tout paier, et a ceus qui ne vouloient conter il fist baillier d'argent plus de la moitié qu'il ne leur devoit [1]. — Quant l'empereur oui dire que le duc de Normandie ne vouloit riens avoir qu'il ne paiast, si fist deffendre que nul ne vendist ne livrast a ses gens point de bois dont il peust cuire sa viande, fors par la main de l'empereur[2]. Et quant le duc Robert le seut, si commanda a ses gens qu'il achetassent toutes les noiz qu'il pourroient trouver, et des eschales cuisissent leur viande ; et ainsi fu fait. Et quant l'empereur eut veu la largesse et l'onesteté des Normans, si les en prisa mout. — En ce tens l'empereur et toutes ses gens mangeoient a terre, ne n'avoient tables ne fourmes pour eus seoir; mais pour ce que le duc Robert en faisoit faire par tout ou il venoit, l'empereur et les gens du pais par ou il passoit les aprinrent a faire lors [3].

Beneeit, qui a emprunté à Wace plusieurs des traits sur Robert Ier qu'il ne trouvait que chez lui, n'a pas raconté les épisodes qui nous occupent, les jugeant peut-être trop peu sérieux. De graves historiens n'ont pas eu la même circonspection. L'auteur de la chronique mise sous le nom de Jean Brompton, qui écrivait au xve siècle [4], mais qui compilait des documents plus anciens, a admis l'abrégé suivant du récit de Wace [5] :

[Dux Robertus] mulam etiam quam equitabat auro fecit ferrari, prohibens omnes suos ne quando ferratura caderet sustollerent. Divertens autem se per terram imperatoris Constantinopolitani [6], in curia ipsius pluribus facetiis declaratus est. Audiens itaque imperator eum esse virum illustrem, profusum et generosum, magnanimitatem animi sui probare volens, eum ad prandium invitavit praecepitque clam suis ut nullus ei cederet aut locum daret ad sedendum. Qui mox cum ad prandium venisset et nullum scamnum in domo videret [7], exuit clamidem propriam sive capam, et plicans eam sub se super eam in medio omnium sedit, et jussit ut omnes sui similiter sederent. Post prandium accepta

---

ironique de Robert : « Je n'emporte pas mon siège avec moi », par la raison, tirée de son imagination, que le manteau avait touché la terre.

1. Ceci n'est pas dans Wace ; c'est encore une invention de l'auteur de la rédaction en prose, qui comprenait sans doute mal les vers 3100-110.

2. Cette phrase ajoutée par le rédacteur en prose n'est ni utile ni claire.

3. Cette dernière phrase montre encore que le prosateur ne comprenait pas du tout son original, où l'introduction des sièges dans le palais de Constantinople est naturellement rattachée à l'aventure des manteaux. Le prosateur devait d'ailleurs avoir sous les yeux un ms. pareil à D, où au v. 3132 on lit *mengier* au lieu de *seeir*.

4. Voy. Th. Duffus Hardy, *Catalogue of the historical Manuscripts of England*, t. II, p. 539.

5. Dans Twysden, *Historiæ Anglicæ Scriptores*, t. X (Londini, 1652), p. 911.

6. L'éd. porte *per imperatorem Constantinopolitanum;* cf. Wace, v. 3067.

7. L'auteur ne s'est pas expliqué non plus comment on pouvait, à la cour de l'empereur, s'asseoir sur son manteau, et il a motivé la chose à sa manière.

licentia ab imperatore, capis omnibus, sicut dux praeceperat, in loco relictis, cum suis exivit. Admirans imperator jussit capas sibi afferri ; at dum moniti fuissent a curialibus ut eas resumerent, respondit dux : « Non est, inquit, patriae nostrae consuetudo scamna nostra nobiscum de loco in locum portare. » Et dum rogaretur ab imperatore sumptus ad viandum capere, respondit se velle, dum peregrinaretur, de suo vivere, sed in redeundo regis facere voluntatem. Unde rex prohibuit ne quis ei ligna ad cibaria coquenda venderet. Unde dux nucium testas emi fecit, cum quibus cibaria sua coxerunt. Imperator autem probitatem suam admirans bancos loco caparum in curia sua erexit [1].

Un chroniqueur de la fin du XIVe siècle, Henri de Knighton, raconte également l'histoire des fers d'or, des manteaux et des noix. Son récit ressemble de fort près, par certains détails, à celui de Brompton; mais d'autre part il est plus fidèle à l'original (par exemple il n'a pas, comme Brompton, altéré l'aventure des manteaux). Il est probable que les deux chroniqueurs ont puisé à une source latine où le récit de Wace avait été directement utilisé. Voici le passage de Knighton [2] :

[Dux Robertus] mulam cui insederat fecit auro ferrari, et prohibuit ne, quando ferraturae caderent, eas recolligerent. Inde Constantinopolim ad imperatorem veniens et cum eo loquens, cum scamnum non haberetur in domo, sedit super pallium proprium secundum morem patriae suae, et id idem fecerunt milites sui. Surgentes autem, sicut dux praeceperat, dimiserunt pallia sua ibi, dicentes se non debere secum auferre sedilia sua. Et dum Robertus rogaretur ab imperatore sumptus ab eo accipere, respondit se velle, dum peregrinaretur, de suo vivere, sed in redeundo se velle imperatoris voluntatem facere. Imperator jussit ne quis ei ligna ad coquendum cibos venderet. At dux nuces emit, quibus coxit victualia. Imperator admirans ducis probitatem bancos in curia sua statuit deinceps loco palliorum suorum [3].

On voit qu'il n'y a rien de nouveau à tirer de ces versions postérieures, où le récit de Wace est simplement abrégé ou défiguré. Mais un rapprochement vraiment intéressant nous est offert par la *Saga des Rois* de Norvège. Des trois épisodes dont se compose le récit de Wace, nous n'en retrouvons ici que deux, celui des fers d'or et celui des noix ; celui des manteaux est absent. Ces deux traits sont attribués, comme dans Wace, à un pèlerin passant par Constantinople, seulement ce n'est pas Robert de Normandie, c'est le roi Sigurd *le Pèlerin*. Sigurd fit le saint voyage en 1111 [4], par conséquent 76 ans après Robert; c'est avec Alexis Com-

1. Que veut dire *loco caparum?* D'après Wace, l'empereur aurait introduit les bancs pour remplacer l'usage grec des manteaux; mais le chroniqueur latin ne connaît pas cet usage.

2. Twysden, l. l., p. 2319.

3. Cela n'est guère plus raisonnable que le *loco caparum* de Brompton, puisque c'était l'usage, d'après Knighton, non des Grecs, mais des Normands de s'asseoir sur leurs manteaux (voy. ci-dessus : *secundum morem patriae suae*).

4. Voy. Riant, *Les Scandinaves en Terre-Sainte*, p. 196.

nène que l'aventure des noix lui serait arrivée. La source la plus ancienne de cette histoire est un manuscrit du XIIIe siècle, connu sous le nom de la *Morkinskinna*[1], mais ce manuscrit est défectueux précisément à l'endroit où on raconte le trait des fers d'or; il est suppléé par un autre ms., qu'on appelle la *Hulda*[2]. Voici ce qu'on y lit :

On raconte que le roi Sigurd, avant d'entrer dans la ville [Constantinople], fit ferrer d'or son cheval et les chevaux de ceux qui l'accompagnaient[3]. Il leur recommanda de s'avancer par la ville en grands seigneurs et sans aucune modestie, de ne se laisser faire impression par rien de ce qu'ils pourraient voir de nouveau, et de ne faire aucune attention si[4] les fers des chevaux se détachaient. Et ils firent comme il avait dit.

Dans le *Codex Frisianus*[5] cet épisode est ainsi rapporté :

On raconte que le roi Sigurd fit ferrer d'or son cheval avant d'entrer dans la ville, et qu'il s'arrangea pour qu'un des fers se détachât en pleine rue, sans qu'aucun de ses gens dût y faire attention.

L'histoire des noix est ainsi conçue dans la *Morkinskinna* (p. 164) :

Ensuite le roi Sigurd voulut un jour donner un repas à l'empereur. Et il ordonna à ses gens de préparer magnifiquement tout ce qui était nécessaire, selon qu'il en avait l'habitude et qu'il convenait à de riches hommes. Et le roi Sigurd dit à ses gens d'aller dans la ville dans la rue où on vendait le bois ; il pensait qu'il en faudrait beaucoup. Ils dirent qu'ils voyaient entrer chaque jour dans la ville beaucoup de charges de bois et qu'il n'avait pas à craindre que le bois manquât. Mais il arriva que tout le bois dont ils avaient besoin avait disparu. Et ils le dirent au roi Sigurd. Il dit : « Voyez si vous pouvez vous procurer des noix ; nous ferons notre feu avec cela aussi bien qu'avec du bois. » Ils allèrent et en achetèrent autant qu'ils voulurent. Sur ce, l'empereur arriva et ses amis avec lui. Ils s'assirent ensemble. Et Sigurd avait fait de grands frais, et il les hébergea royalement. Et quand l'empereur et sa femme virent que rien ne manquait, elle envoya des gens pour voir avec quoi ils faisaient leur feu. Et ils arrivèrent à une petite chambre et virent qu'elle était pleine de noix. Et ils lui dirent que cette chambre était pleine de noix et qu'ils avaient fait leur feu

---

1. *Morkinskinna. Pergamentsbog fra færste Halvdel af det XIII. Aarhundrede.* Udgiven af C. R. Unger. Christiania, 1867. Sur le rapport de la *Morkinskinna* avec les autres sagas royales, voy. G. Storm, *Snorre Sturlesons Historieskrivning*, Kjöbenhavn, 1873, p. 28 ss., et à d'autres endroits indiqués à la table.

2. *Fornmanna Sögur*, t. VII, p. 94. Sur la *Hulda*, voy. G. Storm, l. l., p. 69 ss.

3. La mule pacifique de Robert est ici remplacée par un cheval : nous sommes après les Croisades (cf. *Rom.* IX, 18).

4. A partir de ce mot, le texte de la *Morkinskinna* est conservé.

5. *Codex Frisianus. En Samling af norske Konge-Sagaer.* Udgiven ved C. R. Unger, Christiania, 1871, p. 287. Sur le *Codex Frisianus*, voy. G. Storm, l. l., p. 69.

avec. Elle répondit : « Certes, ce roi est fier et ne donne guère prise au blâme, car aucun bois ne brûle mieux que les noix. » Elle avait empêché qu'ils pussent se procurer du bois, pour éprouver le roi Sigurd et voir quel parti il prendrait.

Ce récit se retrouve à peu près identiquement dans le *Codex Frisianus*[1], le ms. *Hulda*[2], et les manuscrits les moins anciens de la *Heimskringla*[3] de Snorre Sturleson[4].

Mais Sigurd n'est pas le seul roi norvégien auquel ait été attribuée notre aventure. Bien avant lui, et précisément à l'époque où Robert de Normandie partait pour Constantinople, s'y trouvait Harald *le Sévère*, qui devait régner plus tard en Norvège[5]. Mais il n'y était pas en pèlerin : sous le nom de Nordbrikt il commandait les Varangues attachés à la garde de l'empereur. Or la *saga* qui le concerne raconte[6] que malgré cette situation il ne se faisait pas faute d'humilier le souverain byzantin. Il construisit une église, mais l'empereur défendit au clergé de l'inaugurer.

Nordbrikt n'en fit pas moins préparer un repas splendide. L'empereur défendit [de vendre] le bois nécessaire pour le repas, en donnant pour raison que Nordbrikt, par son arrogance excessive, dépouillait les empereurs de leurs droits et de l'honneur qui leur était dû. Malgré cela, Nordbrikt sut trouver moyen de faire préparer le repas malgré l'empereur... [Il décida l'empereur à permettre l'inauguration et à assister même au repas]. L'empereur lui demanda avec quoi il avait entretenu le feu, puisqu'il n'avait pu acheter de bois ; il lui fit voir qu'il avait employé de vieux navires, des cordages de cuir et des noix.

De cette existence en double chez les Norvégiens du conte relatif aux noix brûlées, on serait tenté de conclure à l'origine scandinave du récit[7]. Il aurait d'abord été appliqué, soit à Harald lui-même, soit à

---

1. P. 288.
2. *Fornmanna Sögur*, t. VII, p. 97 ss.
3. Ed. Unger, p. 669 ss. Cf. G. Storm, l. l., p. 191.
4. Les savants scandinaves et allemands ont depuis longtemps rapproché ce récit de celui de Wace ou de ses copistes. Torfæus (*Hist. rer. Norvegicarum*, t. III, Hafniae, 1711, p. 458) remarque que la *Morkinskinna* raconte de Sigurd ce que Knighton raconte de Robert ; Thorlacius, dans son édition de la *Heimskringla* (Hafniae, 1783), renvoie à ce passage de Torfæus. Rühs (*Die Edda*, Berlin, 1812, p. 283) observe que les aventures attribuées par la *Heimskringla* à Sigurd le sont à Robert de Normandie dans une vieille chronique française (Bouquet, XI, 327). M. Rosenberg (*Rolandskvadet*, p. 229) a le premier indiqué Wace et *Aimeri* à côté de la *Sigurdarsaga*.
5. Harald était à Constantinople de 1033 à 1042. Comme l'empereur dont il s'agit est Michel IV, qui régna de 1034 à 1041, l'anecdote doit se placer de 1034 à 1040. Robert traversait Constantinople en 1034 ou 1035.
6. *Fornmanna Sögur*, VI, 147 ; trad. latine, VI, 137.
7. Un trait scandinave se trouverait, d'après M. Riant, auquel je dois l'indication de la *saga* de Harald, dans la mention des fers d'or. Cet ornement aurait été réservé aux rois, et Knut le Grand aurait chassé son scalde Stein Skaptason pour s'être permis cette fantaisie (Riant, *Les Scandinaves en Terre-Sainte*, p. 196). Mais M. G. Storm m'a fait remarquer que ce fait n'est pas absolument exact :

quelque autre chef des Varangues : les rivalités et les querelles étaient fréquentes entre cette milice turbulente et les Grecs, les empereurs eux-mêmes. Les Normands, qui restèrent longtemps en relations de tout genre avec leurs frères d'origine, purent recueillir cette histoire soit en France, soit peut-être à Constantinople même, et en faire honneur à leur duc. Toutefois, l'hypothèse contraire est beaucoup plus probable. Les relations entre les Normands de France et ceux de Scandinavie ont pu faire passer le conte d'un pays à l'autre en sens inverse ; les Norvégiens ont pu s'approprier un récit qu'ils avaient recueilli dans quelque visite sur nos côtes. Il n'est pas admissible que les *sagas* norvégiennes se soient inspirées de Wace, car on trouve dans celle de Sigurd (celle de Harald nous est évidemment parvenue sous une forme altérée) des traits plus anciens ou plus complets. Ainsi dans Wace Robert défend à ses hommes de ramasser l'*or* de sa mule si elle vient à se déferrer, mais on ne voit pas que cette prévision se réalise ; Sigurd au contraire, d'après le *Codex Frisianus*, qui a conservé ici la forme la meilleure, fait en sorte qu'un des fers de son cheval se détache pour que le peuple voie qu'on ne le ramasse pas[1]. En outre, Robert n'a fait ainsi ferrer qu'une seule mule, Sigurd a chaussé d'or tous ses chevaux, ce qui paraît plus conforme à l'esprit fastueux du récit[2]. D'ailleurs il y a entre la *saga* de Sigurd et le récit de Wace des différences assez notables : dans la *saga* de Sigurd (et dans celle de Harald) l'interdiction de fournir du bois aux étrangers se produit au moment d'un repas où ils ont invité l'empereur ; dans Wace, il a pour cause le refus des étrangers de vivre aux dépens de l'empereur. Le rôle de l'impératrice est inconnu à Wace[3]. Enfin si le rédacteur de la *Sigurdarsaga* avait connu la *Geste des Normanz*, il n'aurait certainement pas négligé l'épisode des manteaux. D'autre part, Wace présente quelques traits qui semblent plus anciens. Au premier rang je signalerai le fait que la monture du héros est une mule et non un cheval. Ce trait indique probablement, comme je l'ai montré ailleurs (*Rom.* IX, 18), une époque

---

la *Saga de saint Olaf* raconte seulement que Stein avait fait mettre à son cheval des fers d'or, « comme pour le roi » ; mais elle ne dit pas que cela fût défendu, ni que Stein ait été chassé. — M. Riant remarque aussi que brûler des noix devait paraître un grand luxe aux gens du nord, pour qui la noix est un fruit exotique (p. 201). Toutefois le récit n'étant pas originaire du nord, et la combustion des noix étant primitivement, comme on le verra, une preuve de *sagesse* plutôt que de faste, cette observation ne s'applique pas ici.

1. Cf. ci-dessous la citation de Domnizon.

2. Si on regarde comme primitive la version de Berthold (voy. ci-dessous, p. 536), la mule unique de Wace et les nombreux chevaux de Sigurd peuvent en paraître des dérivations indépendantes.

3. L'impératrice (mère et non femme de l'empereur : il s'agit de Zoé) joue un certain rôle aussi dans la *saga* de Harald ; mais dans l'épisode qui nous occupe elle n'intervient que pour décider l'empereur à accepter le festin qui lui est offert.

antérieure aux croisades; mais en outre, il me paraît assurer l'antériorité à la version française du récit. Si en effet nous considérons que Wace et la *Sigurdarsaga* ont en commun la double histoire des fers d'or et des noix brûlées, tandis que la *Haraldsaga* ne connaît que la seconde, nous en conclurons que les deux histoires se tenaient dans la version la plus ancienne, et que la *Haraldsaga* en a perdu une. Mais il y a plus : la *Haraldsaga* ne peut pas l'avoir possédée; car cette histoire ne peut naturellement s'appliquer qu'à l'entrée solennelle et équestre du héros dans une ville, et un pareil incident ne convient pas à un chef des Varangues, lesquels étaient toujours avec l'empereur et ne montaient pas à cheval. Donc, la forme où le héros est un pèlerin, qui arrive de loin à Constantinople, paraît être la plus ancienne, et des deux versions où elle se trouve, c'est celle où il monte une mule qui doit avoir la priorité.

La supposition la plus vraisemblable, c'est donc que Wace et la légende scandinave d'où proviennent les *sagas* de Sigurd et de Harald ont puisé, plus ou moins directement, à une source commune. Cette source n'était certainement pas historique, car le récit a tous les caractères d'un conte. C'était sans doute un poème dans le genre du *Pèlerinage de Charlemagne*, et qui lui faisait pendant ou plutôt contraste. Dans le *Pèlerinage de Charlemagne* les Francs sont écrasés par la magnificence et les prodigieux trésors du roi grec; ils prennent leur revanche par leur force, leur adresse, leur courage et la protection dont Dieu les favorise. Ici les Francs triomphent des Grecs même par leur faste, et les dépitent particulièrement en passant avec une indifférence affectée au milieu des merveilles dont on a cru qu'ils seraient ébahis. Ce caractère de rivalité entre Francs et Grecs, dont on a d'autres exemples (voy. *Rom.*, IX, 12), indique un poème français composé certainement avant les croisades et dont sont issus à la fois les récits sur Robert et les récits sur Sigurd et Harald.

Robert de Normandie était-il le héros primitif de ce poème? Pour qui connaît la conscience du bon Wace, il n'est pas douteux que s'il a intercalé dans le récit du pèlerinage de Robert les traits qui nous occupent, c'est qu'il les avait déjà trouvés rattachés à ce personnage. Mais il les a puisés, non pas dans les narrations de son aïeul, mais dans une tradition remontant plus ou moins directement au vieux poème, et le fait que cette tradition les attribuait à Robert *le Magnifique* ne prouve nullement qu'ils lui appartinssent dès l'origine. De même que les Norvégiens les ont pris et rapportés à Sigurd, le plus célèbre de leurs *Jórsalafarar*, de même les Normands ont fort bien pu se les annexer pour en faire honneur au duc Robert, le plus illustre de leurs pèlerins. Si nous avons bien compris l'inspiration et la tendance de ce récit, nous devons croire que, dans le poème primitif, il ne s'agissait pas de pèlerins, mais d'ambassadeurs[1].

1. La mule était aussi la monture des ambassadeurs; voy. *Roland*, v. 89, etc.

Au XIe siècle, on ne comprenait plus les relations avec Constantinople qu'à l'occasion des pèlerinages en Terre-Sainte, alors si fréquents, et on changea en pèlerins passant par la ville de l'empereur les messagers qui, dans le poème ancien, lui étaient sans doute envoyés par Charlemagne et peut-être, comme dans *Aimeri,* pour demander sa fille au nom de leur maître[1]. Dès lors, rien de plus naturel que le récit s'attachât dans chaque pays au nom du pèlerin dont on parlait le plus[2]. L'accord de Wace et de la *Sigurdarsaga* prouve que l'épisode des fers d'or, omis dans *Aimeri,* faisait partie du récit original; et, si je ne me trompe, l'accord de Wace et d'*Aimeri* prouve la même chose pour l'épisode des manteaux. Le poème, moitié héroïque, moitié comique, dont ces divers récits nous offrent des reflets, comprenait donc, comme la narration de Wace, trois épisodes : 1° les fers d'or; 2° les manteaux; 3° les noix brûlées[3]. L'accord de la *saga* de Harald, de celle de Sigurd et de Wace prouve d'ailleurs que la scène du poème était bien Constantinople, et que la lutte qu'il retrace se passait entre Francs et Grecs.

Ces hypothèses se changent presque en certitude par le rapprochement d'une nouvelle forme du récit, où l'action se passe encore à Constantinople, mais où les héros sont bien des ambassadeurs et non des pèlerins. L'empereur Conrad II envoya en 1027 l'évêque de Strasbourg Wernher à l'empereur de Constantinople Constantin IX[4]; Wernher était accompagné d'un seigneur souabe, Mangold de Werde (= Donauwerth). Ce Mangold fonda plus tard à Donauwerth l'abbaye de Sainte-Croix, ainsi nommée d'une parcelle de la vraie croix qu'elle prétendait posséder. Cette abbaye, originairement habitée par des femmes, changea de destination au commencement du XIIe siècle et fut livrée à des moines bénédictins venus du couvent voisin de Saint-Blaise. Le premier abbé s'appelait Theoderich; il est mentionné de 1101 à 1155[5]. C'est à lui qu'un de ses moines, Berthold, qui lui succéda comme abbé, a dédié l'opuscule dont nous avons à nous occuper, et où il raconte comment Mangold rapporta de Constantinople la relique en question, *Historia quomodo portio vivificae crucis Werdeam pervenerit;* on peut en fixer la date

---

1. On pourrait supposer que cette ambassade se rattachait originairement aux projets d'alliance entre Charlemagne et Irène.

2. En Norvège, on l'aurait plus tard transporté à Harald *Hardradi*, le plus célèbre des Varangues, dont les rapports avec l'empereur grec amenaient naturellement cette attribution.

3. L'ordre des deux derniers épisodes est dans Wace : 1° manteaux, 2° noix, dans *Aimeri* l'inverse. L'ordre de Wace paraît plus naturel.

4. Berthold nomme Romain III, et la même erreur se retrouve dans une bulle de Léon IX (voy. Bresslau, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, X, 608); elle est d'ailleurs naturelle, Romain ayant succédé à Constantin pendant la présence de Mangold à Constantinople.

5. C'est du moins ce que dit Oefele, *l. c. infra*, p. 333. M. Wattenbach dit « de 1135 à 1171 », mais c'est sans doute un *lapsus*.

à l'an 1120 environ [1] : il est donc antérieur à tous les récits que nous avons rencontrés jusqu'ici. Les faits aussi sont placés à une époque plus ancienne que dans les autres versions, puisque Mangold était à Constantinople en 1027, Harald et Robert en 1034 ou 1035, et Sigurd en 1111 ; mais cela importe peu, car Berthold a simplement accommodé à son héros une aventure qui ne lui est naturellement pas plus arrivée qu'aux autres. Mangold, d'après Berthold, avait eu soin d'emporter avec lui beaucoup d'argent, « ne forte inopia faciente in alienam respicere cogeretur mensam [2], et dum vita ejus in cogitatione victus esset causae suae minus opis conferre potuisset. » Arrivé à Constantinople, il déploie une grande magnificence :

Hinc factum est ut regi carus et regalis curiae ministris foret acceptus, in commune prudentiam viri cuncti mirarentur. Rex quoque, non seditiosae voluntatis sententia, sed ut admiratam amplius illius experiretur prudentiam, publicam et omnibus communem apud forenses (*éd.* forensem) lignorum illi interdici jussit emptionem, ut dum materia sublata usibus ignis caruisset, quanam arte amicae injuriae obviare vellet scire potuisset. Nec mora : philosophus noster indoctus elementi virtutem insequitur, naturam rimatur, et in quo duplici ex causa virtutem ampliorem fore praesensit [3] in escam hoc illi contradidit : nam nuces comparari praecepit, atque lignorum vice ignem ex his ad usus necessarios fieri praecepit. Verum et praeter id quod necessitatis ratione fieri oportuit, ut popularium rumore publicatus amplius quam (*éd.* tanquam) foret in re aurum possidere putaretur, pro ferramentis quibus plerumque equorum pedes munire usus est aurichalcum, illorum ad formam ductum, ungulis equorum affigi praecepit, ut, mentita materia, coloris imaginatione aurum quod non fuit esse putaretur. In argumentum quoque fidei, ne forte opinantium falsata mens verum experiretur, unum ex his de auro fieri atque in suo loco aegre affigi jussit, ut in motu equi modica elevatione (*éd.* elevatum) relictum facile ubi voluisset abjiceretur, ibique aspectum dubiae rei, non tamen sine ejus damno, faceret fidem ; quod sic quoque factum est [4].

---

1. Voy. Bresslau, *l. c.*, p. 606.
2. Ce passage semblerait indiquer dans le poème, comme dans Wace et *Aimeri*, une invitation adressée aux ambassadeurs, et refusée par eux, de vivre aux dépens de l'empereur pendant leur séjour.
3. Quelle est cette double raison?
4. Oefele, *Rer. Boic. Scriptores*, I, 334. M. Wattenbach (*Deutschl. Geschichtsqu.*, I, 15), auquel je dois la connaissance de l'écrit de Berthold, rapproche de son récit celui de Wace, celui d'Enenkel et celui d'Ebendorffer. Il ajoute que la même histoire est racontée, « dans une chronique en vers autrichienne, des Viennois assiégés. » M. Wattenbach a bien voulu compléter cette mention en m'indiquant le passage du *Chronicon rhythmicum* publié par Rauch, *Rer. Austriac. Script.* (Vienne, 1790), I, 143. Il y est dit, à propos des extrémités où furent réduits les Viennois assiégés par leur duc Frédéric II (1230-1246) : *Nuces, aedificia coquinis cremantur*. On voit qu'il manque ici le trait qui caractérise les diverses rédactions de notre récit, l'interdiction faite par un souverain de vendre du bois à brûler; c'est la nécessité qui la remplace.

Le caractère du récit nous apparaît ici un peu différent de ce que nous avaient montré les autres versions. Il s'agit moins de magnificence que de subtilité : l'empereur, en interdisant la vente du bois, ne cherche pas à contraindre Mangold à vivre à sa table [1], mais est curieux de savoir comment il se tirera d'embarras ; le fer d'or détaché exprès n'est qu'une ruse, destinée à faire croire à un faste purement apparent. Telle pourrait bien avoir été, en effet, la version du poème primitif, au moins pour le premier épisode : l'éloge des noix comme combustible, et l'idée qu'en les choisissant le héros fait preuve de profonde sagesse, se retrouvent dans la *saga* de Sigurd (voy. ci-dessus, p. 531)[2], et dans un autre récit bien éloigné, celui d'Enenkel (voy. ci-dessous, p. 541). Plus tard on n'aura pas compris le sens de l'histoire, et on aura vu dans la combustion des noix une marque de magnificence et non de sagacité. Au reste, la magnificence était aussi en jeu, si, comme je le crois, l'épisode des manteaux faisait dès l'origine partie du poème, d'où il suit que pour l'épisode des fers d'or, on peut se demander quelle est la forme primitive, celle où il étale le faste du héros, ou celle où il le simule. Comparé aux autres versions, le récit de Berthold nous présente encore quelques traits intéressants. Il ne s'agit pas ici, comme dans les *sagas*, d'un banquet où le héros a invité l'empereur et que celui-ci essaie de rendre impossible, mais simplement de la cuisine ordinaire des étrangers, comme dans Wace, *Aimeri* et Gaufred. L'épisode des manteaux est omis. L'impératrice ne paraît pas plus que dans les récits français.

On se demande naturellement où le moine de Donauwerth avait puisé les éléments de son récit. L'abbé Theoderich, soucieux d'être exactement renseigné sur la provenance de la relique de Sainte-Croix, envoya, en 1118, Berthold à Constantinople pour s'en assurer (en même temps qu'il faisait son pèlerinage en Terre-Sainte), et il recueillit là les renseignements qu'il mit en latin dans l'*Historia*. C'est ce que semblent attester les premiers mots du récit de Berthold, rapprochés du témoignage d'une ancienne chronique de son couvent [3]. Il serait très curieux qu'il eût recueilli à Constantinople même la légende qui avait cette ville pour théâtre et qui y avait eu pour personnages successifs Robert,

1. M. Wattenbach dit qu'on trouve dans Berthold « l'histoire bien connue de l'empereur, qui, invité à dîner chez Mangold, défend de lui vendre du bois, » etc. M. Bresslau dit aussi, analysant le récit de Berthold : « L'empereur défend à tous les marchands de vendre à Mangold du bois à brûler, *et s'invite ensuite chez lui.* » Mais il n'y a rien de pareil dans Berthold, et ce trait n'est pas sans importance, puisque cette invitation est précisément ce qui distingue les *sagas* des récits de Wace et d'*Aimeri*.

2. Notons aussi que l'interdiction de vendre du bois est, dans la *saga*, un moyen d'*éprouver* Sigurd, c'est-à-dire évidemment de voir s'il saura trouver un expédient : cela nous rapproche encore du récit de Berthold.

3. Bresslau, *l. c.*

Harald et Sigurd ; mais il n'est pas assuré qu'il en soit ainsi. Il est plus probable que l'histoire de l'ambassade à Constantinople circulait en Allemagne comme en France, et que Berthold la connaissait avant son pèlerinage et l'a appliquée à son héros pour égayer un peu son pieux récit. Cette annexion lui était naturellement suggérée par le fait que l'ambassade de Mangold avait pour but de demander en mariage la fille de l'empereur, si, comme je le crois, le poème primitif attribuait également l'aventure à des envoyés chargés de cette mission.

Dans *Aimeri de Narbonne*, le vieux poème, mieux conservé en certains points, a subi une déviation nouvelle. Le cadre est resté ce qu'il était : les héros du récit sont des messagers venant demander la main d'une princesse. Mais les noms sont changés; au lieu d'un roi de France (peut-être Charlemagne), nous avons Aimeri de Narbonne; au lieu de l'empereur de Constantinople, le roi de Pavie. C'est là une modification sans importance, pareille à celle qu'a subie le *Pèlerinage de Charlemagne* dans une de ses versions, où le roi de Constantinople est devenu le roi de Portugal[1]. L'auteur d'*Aimeri* (qui est aussi celui de *Girard de Vienne*[2]) écrivait au commencement du XIIIe siècle. Il ne connaissait sans doute qu'imparfaitement l'ancien poème, car s'il a conservé l'épisode des manteaux, oublié par Berthold et la *saga* norvégienne, il a laissé perdre celui des montures ferrées d'or, qui figurait certainement aussi dans la chanson primitive. D'ailleurs il est d'accord avec Wace et Berthold dans les points où ils diffèrent de la *saga :* il ne donne aucun rôle à la reine, il motive comme Wace l'interdiction de vendre du bois, il ne parle pas d'un repas offert par les étrangers au roi. Il a ajouté de son chef quelques traits qui ne se rencontrent pas ailleurs : il fait précéder l'interdiction de vendre du bois d'un premier essai du roi, consistant à surélever tous les prix, invention facile; aux noix il ajoute comme combustible des hanaps, ce qui, nous l'avons vu, ne devait pas se trouver dans l'ancien poème; il raconte que les ambassadeurs tinrent leur table ouverte à tous. Mais ce sont là des détails peu importants; dans l'ensemble, il se rapproche visiblement de Berthold et de Wace, tandis que les *sagas* présentent avec le groupe Berthold-Wace-*Aimeri* des différences notables.

Un trait curieux à signaler, dans ces deux dernières versions, est la façon dont elles entendent l'épisode des manteaux, qu'elles contiennent seules. Wace, évidemment, en est embarrassé. De son temps, il n'était plus compréhensible que des chevaliers admis chez un roi en fussent réduits à plier leurs manteaux sous eux pour s'asseoir. Aussi remarque-t-il

---

1. Voy. *Rom.* IX, 3. Dans la version galloise, il s'agit d'Arthur et du roi de Cornouaille (*ib.*, p. 2).
2. Voy. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 326.

que « c'était la coutume du pays (v. 3089) », et raconte-t-il en finissant que l'empereur, instruit par la conduite de Robert, fit mettre des bancs et des sièges dans son palais, où auparavant on s'asseyait à terre. Il n'est pas impossible que cette leçon de *courtoisie*, donnée par les Francs aux Grecs, fût déjà dans le poème primitif[1] ; mais il est très possible aussi que ce soit Wace qui l'ait introduite pour se rendre un compte plus clair de cet épisode[2]. *Aimeri* n'en connaît rien : il semble ici tout-à-fait naturel de s'asseoir sur son manteau. Cela ne veut pas dire assurément que l'usage qui étonnait Wace fût familier à l'auteur d'*Aimeri*, qui vivait un demi-siècle plus tard ; mais, comme tous les faiseurs de chansons de geste, il subissait sa *matière*, même en la renouvelant : il présentait comme allant de soi des choses que la réalité ne lui offrait nullement. Mais l'ancien poème a sans doute été composé à une époque où les sièges étaient chose à peu près inconnue dans les grandes salles des palais, sauf le *faldestuol* où s'asseyait le roi ou le duc. Il semble que l'histoire des manteaux n'ait pû être inventée que dans un pareil milieu.

Au reste, cette histoire, ainsi que celle des montures ferrées d'or et celle des noix brûlées, peut fort bien être antérieure même au poème que nous faisons remonter au IXe ou Xe siècle. On sait combien on invente peu, et combien au contraire on modifie, on rajeunit, et surtout on agglomère les inventions antérieures.

Ce qui tendrait à faire croire que le poème supposé avait réuni et mis en œuvre des matériaux préexistants, c'est que les épisodes dont il se compose se trouvent ailleurs racontés isolément. Presque à la même époque où selon Wace Robert laissait tomber, en entrant dans Byzance, les fers d'or de sa mule, le marquis Boniface de Toscane, d'après un récit postérieur d'environ soixante-dix ans, en faisait autant sur les bords du Rhin. Ayant obtenu (vers 1045) la main de Béatrix, fille du duc de Basse-Lorraine Frédéric, il vint la chercher en grande pompe. Domnizon, le biographe de Mathilde, fille de Boniface et de Béatrix, raconte ainsi un trait de la magnificence qu'il déploya :

Qui dux cum pergeret illo
Ornatus magnos secum tulit atque caballos,

---

1. M. Julien Havet me suggère l'idée que cette histoire et les réflexions de Wace pourraient bien être l'écho des récits des voyageurs latins, choqués de la nudité des grandes salles de marbre des palais byzantins. « Écoutons par exemple les plaintes de Liudprand sur la maison de marbre qu'on lui donna pour logement à Constantinople (*Leg.* 13) : [*Nos*] *quibus erat pro culcitra non foenum, non stramen, non saltem terra, sed durum marmor, pro cervicali lapis*. Sur ce marbre et sur cette pierre, Liudprand aurait sans doute volontiers, lui aussi, plié son manteau pour s'en faire un coussin. »

2. Ce qui rend la chose assez probable, c'est, comme nous l'avons vu, que le passage qui la contient a été ajouté après coup par l'auteur.

Sub pedibus quorum calibem non ponere solum
Jusserat, argentum sed ponere sic (*edd.* sit) quasi ferrum;
Esse repercussum clavum voluit quoque nullum,
Ex hoc ut gentes possent reperire quis esset.
Cornipedes currunt ; argentum dum resilit, tunc
Colligitur passim, passim reperitur in agris
A populo terrae, testans quam (*edd.* quod) dives hic esset [1].

Le trait du manteau non relevé ne se retrouve nulle part à ma connaissance, à moins qu'on ne veuille le reconnaître dans un passage du roman d'*Ipomédon,* dont l'auteur anglo-normand, Huon de Rotelande, a fort bien pu s'inspirer de Wace[2].

Mais c'est surtout l'épisode des noix brûlées qui paraît avoir eu et conservé sa vie propre en dehors du poème où il avait été inséré, et d'après lequel nous l'avons vu joint, soit aux deux autres (Wace), soit à celui des fers d'or (Berthold, *saga* de Sigurd), soit à celui des manteaux (*Aimeri*). On a lu plus haut le passage de Gaufred du Vigeois qui attribue à Adémar de Limoges, moine en 1139, ce qui se racontait ailleurs de Mangold de Werde, Robert de Normandie, et de Sigurd *Jórsalafari,* tous plus anciens ; on a vu le même trait raconté par Harald le Sévère ; ils ne sont pas les seuls auxquels on ait fait honneur de cette aventure.

Le viennois Jan Enenkel, dans sa *Weltchronik* rimée, composée au milieu du XIIIe siècle, raconte que l'empereur Frédéric II[3] tint un jour

---

1. *Vita Mathildis* (Muratori, *Rer. It. Scr.* V, 533 ; Pertz, *Monum. SS.* XII, 367). Peut-être d'autres traits de faste étaient-ils rattachés à ce voyage, car l'auteur ajoute : « Egregius princeps tunc gessit plurima digna (*edd.* digne) Quae scribenda forent, stilus autem currit... » Notons que, comme la *Sigurdarsaga,* il parle de plusieurs chevaux. C'est à M. Riant (*l. l.*) que je dois ce rapprochement. — Je signale ici un fait curieux, et qui montre à quelles erreurs peut être exposée la mythographie comparée. On m'a assuré que des ambassadeurs polonais, envoyés à Rome au commencement du siècle dernier, avaient réellement, pour éblouir les Romains, fait ferrer d'argent leurs chevaux et avaient eu soin que les fers se détachassent afin qu'on vît qu'ils ne les ramassaient point. Si cette aventure n'était pas, comme on me l'affirme, parfaitement historique, on y verrait un des dérivés de notre vieux conte. Pareille chose a pu arriver pour plus d'un trait qu'on regarde comme fabuleux et qu'on classe à son rang dans l'inventaire des fictions.

2. Voici le passage de la version anglaise d'*Ipomédon* : Ipomédon paraît à une cour, portant un manteau d'une grande richesse; le bouteiller lui offre à boire: *He toke the cuppe of the botelere, And drew a lace of sylke full clere; Adowne than felle hys mantylle by; He prayd him for his curtessy That lytelle yifte that he wolde nome, Tille efte sone a better come* (Weber, *Metrical Romances,* II, 293). Le texte français d'*Ipomedon* est encore inédit ; il doit être publié par M. Breymann.

3. La partie de la chronique d'Enenkel qui concerne l'empereur Frédéric II a été publiée par Haupt, d'après le ms. de la bibliothèque de la ville de Leipzig, dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, V, 268-293 ; le passage qui nous intéresse se lit p. 281-284. Qu'il s'agisse bien ici de Frédéric II, c'est ce qui est hors de doute; voy. les remarques de G. Voigt dans la *Historische Zeitschrift* de Sybel, XXVI, 142. — Cet épisode se retrouve d'ailleurs dans le *Fürstenbuch*

une cour à laquelle le duc Léopold d'Autriche (Léopold VI, † 1230) se rendit avec 200 chevaliers :

Quand le prince arriva à la cour et que l'empereur sut qu'il était là, il lui demanda très instamment, le noble empereur Frédéric, de manger son pain avec lui ; il l'en pria et le lui demanda beaucoup. Alors le duc Léopold dit qu'il ne le voulait pas faire. « Si je devais manger votre pain, à quoi me servirait mon or rouge? » Alors l'empereur dit avec sagesse : « Léopold, ce serait de l'amitié et non de l'arrogance. » Il ne put tant le presser qu'il voulût à aucun jour prendre son repas avec lui. Il dit : « La ville n'est pas si grande. Je vais défendre qu'on fournisse à ta cuisine aucun bois pour ton feu, que personne qui veuille vivre en paix avec moi t'en donne pour argent. » Sur quoi il envoya des messagers qui défendirent que personne fût si hardi que de donner au duc du bois pour ses deniers ; il devait s'en repentir. Quand le duc ne put avoir de bois : « Ce n'est rien, dit-il aussitôt. Dites à mon maître d'hôtel d'acheter une maison, où on préparera publiquement tous les mets et où on chauffera les chaudières. » Quand l'empereur l'apprit, il envoya aussitôt des messagers dire que pour rien au monde on ne lui vendît une maison. Quand le duc Léopold vit cela avec son maréchal, la nuit étant déjà avancée, il acheta assez de noix pour qu'on pût avec sécurité préparer sa nourriture pendant un certain temps ; car les coquilles de noix brûlent mieux que tout. On le fit savoir à l'empereur. Il s'écria : « Ah! quel homme est ce duc d'Autriche! Je ne crois pas qu'il aît son pareil. Il faut bien, je dois l'avouer, que je lui permette d'acheter du bois et tout ce qu'il voudra, car il a de grandes ressources dans l'esprit. » Ensuite le duc Léopold monta à cheval et alla à la cour comme il devait. L'empereur lui demanda qui lui avait enseigné toutes ces ruses étranges qu'il avait montrées dans la ville. Le prince dit : « Mon seigneur, ma propre sagesse suffit à me bien conseiller. »

On remarquera que ce récit est en général d'accord avec Wace et *Aimeri* plutôt qu'avec les *sagas* : il ne parle pas d'un dîner offert à l'empereur, il ne fait pas intervenir la femme de l'empereur. Mais il rappelle surtout la version de Berthold en mettant en relief, comme celle-ci, la subtilité du héros plus que sa prodigalité. Un trait qui lui est particulier, et qui est assez obscurément exprimé, c'est l'achat projeté d'une maison par le duc : sans doute dans la source d'où il provient il était dit plus clairement que le duc voulait acheter cette maison pour en brûler la charpente. Cela peut d'ailleurs très bien être une invention postérieure, l'idée étant naturelle et devant, semble-t-il, se présenter à l'esprit avant celle d'acheter des noix [1].

---

du même Enenkel, où il raconte spécialement l'histoire des ducs d'Autriche ; voy. Rauch, *Rerum Austriacarum scriptores*, t. I (Vienne, 1793, in-4°), p. 324.

1. Je ne sais s'il faut rattacher à notre conte, ou regarder comme indépendant, peut-être même comme historique, le récit suivant, que le frère Hermann de Lerbeke, dans sa *Chronica comitum de Schowenborg* (Schaumburg, dans

Un autre duc d'Autriche, Rodolphe IV (de Habsbourg), dit l'*Industrieux*, qui succéda à son père Albert II en 1358, est le héros d'un conte semblable, mais dont les traits sont fort effacés. Le chroniqueur Thomas Ebendorffer, professeur à l'Université de Vienne († 1464), raconte que l'empereur Charles IV, beau-père de Rodolphe, l'ayant invité à venir le voir à Prague, essaya de le faire prisonnier : Rodolphe déjoua son dessein en saisissant l'empereur même et en déclarant aux gens armés qui voulaient l'arrêter que s'ils approchaient il allait le poignarder ; il ne le lâcha que quand il lui eut solennellement juré de le laisser aller libre. L'empereur protesta qu'il avait seulement voulu éprouver son courage, et le pria de dîner avec lui le lendemain ; Rodolphe répondit qu'il valait mieux, pour prouver l'oubli de toute rancune, que son beau-père acceptât de dîner chez lui :

Quibus dum imperator praebuisset assensum, generale promulgavit edictum ad portam, ut sub magna poena duci Austriae nemo pro foco suo carbones aut ligna venalitati exponeret. Quod ille cognoscens, per testas nucum, quae prohibitionis exsortes videbantur, regale mandavit instaurare prandium. Sed ipse, ordinatis diffidationis litteris, intempesta nocte cum paucis egressus Pragam tota nocte iter agens versus Austriam festinavit; ita ut hora prandii, quoad contuendum pro portento[1] imperator post sua edicta horam praeveniens jam etiam non vocatus ad hospitium præfati Rudolphi decrevit invisere : ubi jam non invitatum, sed litteras diffidationis suscepit[2].

Ici, comme dans les *sagas*, il s'agit d'un repas auquel l'étranger a invité l'empereur ; mais tout le récit est si altéré et les circonstances sont si différentes que cette coïncidence peut fort bien être fortuite.

Notre conte se retrouve encore, avec des circonstances ou plutôt des

---

Meibom, *Scriptores rerum Germanicarum*, t. I, p. 516), fait à propos du duc de Holstein Geert († 1341) : « [Comes Gerhardus Holsatensis] sumptibus magnificus fuit. Cum enim dux Geldriae Reinholdus pro filia regis Angliae, quam duxit uxorem, festum nuptiarum in Noviomago solemniter perageret ad universos, comes Gerhardus praedictus, cum exercitu valido de Flandria rediens, in festum illud nesciens incidit, et ibidem ad honorandum ducem mansit, curiam et festum solemniter instituit, lignis pro coquina deficientibus vasa mensalia, puta scutellas et talia, quotquot inveniebantur in Noviomago, pro focalibus comburit. Nolebat enim carbones seu cespites, quibus utuntur pro focalibus [*il s'agit du charbon de terre*], in festo suo comburi. Cibis igitur, potibus, musicis etiam instrumentis et diversis apparatibus festum ducis terrae hospes et extraneus et viator omnibus excedens, ducique valefaciens et sponsa sua clenodiis preciosis honorata in Holsatia cum pompa reversus est. » M. Müllenhoff a admis ce récit comme une tradition populaire dans ses *Sagen, Mærchen und Lieder der Herzogthümer Schleswig, Holstein und Lauenburg*, Kiel, 1845 (p. 523).

1. Pez corrige : *qua ad contuendum portentum ;* mais cela ne suffit pas à rendre la phrase intelligible ; elle cloche tout entière.

2. *Scriptores rerum Austriacarum veteres ac genuini.* Edidit Hieron. Pez. Lipsiæ, 1725, in-fol. Tome II, col. 807.

altérations particulières, dans le poème anglais de *Richard Cœur de Lion*[1]. Ce poème se compose de deux parties bien distinctes : l'une, traduite d'un poème français perdu et que le traducteur lui-même n'a pas connu complet, raconte l'expédition de Richard en Terre-Sainte ; l'autre, ajoutée sans doute par un remanieur anglais au XIVe ou au XVe siècle[2], fait précéder ce récit de toutes sortes d'aventures singulières censées arrivées à Richard entre son avènement et sa croisade. Il va une première fois en Palestine *incognito*, et c'est au retour de ce premier pèlerinage qu'il est arrêté et emprisonné non par le duc Léopold d'Autriche, mais par le roi d'Allemagne Modart[3]. Mis en liberté moyennant une rançon énorme, Richard veut prendre sa revanche. Il entre en Allemagne[4] avec trois corps d'armée ; mais, n'en voulant qu'au roi, il fait publier partout qu'il ne prendra rien de force dans le pays qu'il traverse, et achètera tout ce qu'on voudra lui vendre. Le roi Modart, informé de sa venue, veut profiter de cette déclaration pour le mettre dans l'impossibilité d'avancer : d'après ses ordres, les autorités de Cologne défendent absolument qu'on lui vende du combustible à quelque prix que ce soit ; mais Richard fait acheter toute la vaisselle de bois qu'il trouve, et, ne craignant plus de ne pouvoir faire cuire ses repas, il y invite tous les pauvres de la ville[5]. — De Cologne les Anglais arrivent à la ville de

---

1. Publié dans Weber, *Metrical Romances*, t. II, et analysé dans Ellis, *Specimen of early english metrical romances*, éd. Halliwell, p. 282 ss.

2. Le célèbre ms. Auchinleck, écrit vers 1340, a contenu notre poème, mais il n'en a conservé que deux feuilles : le poème y passe directement du prologue au récit de la croisade. Les autres mss., qui intercalent les aventures en question entre le prologue et ce récit, sont postérieurs de plus d'un siècle. Ellis, qui constate ces faits (p. 283), n'en attribue pas moins l'interpolation à un « menestrel normand. » On voit, au contraire, et d'autres arguments pourraient l'établir, qu'elle est d'origine anglaise. — C'est encore M. Riant (l. l., p. 201) qui me fournit cette indication.

3. Le ms. du poème français sur lequel a travaillé le traducteur s'arrêtait avant le retour de Richard, dont il annonçait d'ailleurs (p. 235) la captivité chez le duc d'Autriche. Cette captivité, qui était restée célèbre en Angleterre, n'était donc pas racontée dans le poème anglais traduit du français, ce qui amena l'interpolateur à en donner un récit de sa façon ; seulement il l'a placée, par ignorance, avant la croisade et chez le prétendu Modart ; il a en outre fait prendre à Richard une revanche imaginaire.

4. L'*Almaine* de notre poème est un pays assez fantastique, où se trouvent les villes de Cologne, *Marburette*, *Gumery* et Carpentras, et qui est parfaitement distinct de la *Germany*, dont l'empereur n'a rien à faire avec le roi d'*Almaine* Modart.

5. Weber, *Metrical Romances*, t. II, v. 1469 ss. : *The hye men of that cyte Comaundyd, as I schal tel ye : « No man selle hem no fowayle, For no thyng that myght avayle ». The styward tolde Rychard the kyng Sone anon of that tyding, That he myght no fowayle beye, Neythyr for love neyther for eye : « Thus deffendes Modard the kyng, For he hates you ovyr al thyng. Wœl ye woot that ye have swore All that ye take to paye therfore, Ye wole take with no maystry : Therefore he wenes sykyrly That ye schal have mete non ; Thus he thynkes yowr men to slon. » Kyng*

Marburette (Marbourg?), et là ils trouvent une défense analogue, mais qui comprend aussi les ustensiles de bois qui les avaient tirés d'embarras à Cologne. Le sénéchal de Richard ne sait plus que faire, mais le roi lui dit sans s'émouvoir : « Il y a ici grande abondance de fruits, figues, raisins en corbeilles et noix, qui peuvent fort bien nous servir ; jetez par dessus un peu de cire, mêlez-y du suif et de la graisse ; vous pourrez ainsi faire notre repas, puisque vous ne pouvez prendre autre chose[1]. » — On remarquera ici l'invitation faite aux pauvres et l'emploi des vases de bois, deux traits qui se retrouvent dans *Aimeri ;* le second figure aussi dans l'anecdote rapportée ci-dessus en note (p. 542) sur le comte Geert de Holstein ; la cire sert de combustible dans un passage de Gaufred du Vigeois rapporté en note (p. 523) ; quant à l'idée de faire du feu avec des figues et des raisins, elle ne se rencontre nulle part ailleurs et n'est évidemment qu'une malencontreuse addition de l'auteur anglais.

Jusqu'à présent nous n'avons vu notre histoire attribuée qu'à divers personnages historiques (si l'Aimeri de Narbonne des chansons mérite ce nom). Elle a été aussi mise sur le compte d'un personnage purement fantastique. Seulement les noix n'ont pas paru un combustible assez fastueux, et, comme il s'agissait seulement de mettre en lumière la richesse merveilleuse du héros, on les a remplacées par des noix *muscades* et d'autres épices. Un livre populaire allemand, dont les sources n'ont pas été étudiées jusqu'ici, et dont la première édition parut à Augsbourg en 1509, le livre de *Fortunatus et ses fils*, raconte qu'Andolosia, un des fils

---

Rychard aunsweryd as hym thought : « That ne schal us lette nought. Now, styward, I warne the, Bye us vessel gret plente, Dysschys, cuppys and sawsers, Bolles, treyes and platers, Fattys, tunnes and costret, Make our mete withouten let, Whether ye wole sethe on brede. And the pore men al, so God you spede, That ye fynde in the toun, That they come at my somoun. » — Ellis (l. l., p. 300), analysant ce passage, dit : « Les habitants de Cologne avaient reçu de leur souverain l'ordre de ne fournir à aucun prix aux envahisseurs aucune denrée comestible. Richard, ne voulant pas user de violence, résolut que ses troupes seraient nourries avec les provisions que fourniraient ses propres magasins. » Et il cite ensuite les dix vers *Now, styward ..... my somoun.* On voit qu'il n'a rien compris à ce passage : il ne s'agit nullement de provisions tirées des magasins de Richard, et le roi avait défendu de lui vendre du bois et non des vivres. Le mot *fowayle*, qu'Ellis, le citant p. 301 dans le passage qui va être reproduit à la note suivante, traduit bizarrement ainsi : « Fuel, i. e. provisions », ne signifie en effet, comme l'anglais moderne *fuel*, que « combustible » (le sens d' « aliment » donné parfois à *fuel* n'est que métaphorique) ; c'est le mot v.fr. *fouaille* (par ex. *Mir. de N. D.*, XXVI, 1100), qui a le même sens, du latin *focalia*.

1. V. 1539 ss. : *At mid-day, before the noon, They come to a cytè boon, The name was called Marburette, Ther the kyng him wolde lette. Hys mareschal swythe com hym too : « Sere, he sayde, hou schal we doo? Swylk fowayle as we bought yistyrday For no catel gete I may. » Rychard aunsweryd with herte free : « Off fruyt here is gret plentè : Fyggys, raysyns in frayel, And notes may serve as fol wel ; And wex sumdel caste thertoo, Talwgh and grese menge alsoo, And thus ye may our mete make, Sethe ye mowe non othir take.* »

de Fortunatus, devenu après lui possesseur de sa bourse inépuisable, invita à Londres, où il s'était rendu, d'abord la reine et sa fille, puis, sur son désir, le roi lui-même, et les traita avec la plus grande magnificence. Le roi se dit alors : « Cet Andolosia ne plaint jamais l'argent ; pourtant il n'a ni terres ni vassaux ; il faut que je lui fasse voir qu'il n'est pas si puissant qu'il se le figure. » Un matin, il fait dire à Andolosia qu'il veut dîner chez lui ; mais auparavant il avait fait défendre dans la ville, sous les peines les plus sévères, de vendre à Andolosia du bois brut ou travaillé. Alors Andolosia envoya chez les Vénitiens qui avaient leur dépôt à Londres, et fit acheter des clous de girofle, des noix muscades, du santal et de la cannelle. On répandit par terre toutes ces épices, on y mit le feu et on s'en servit pour cuire le repas[1]. — Malgré l'état altéré de ce récit, il est clair qu'il provient de la même source que les autres ; mais il est à noter qu'il se rapproche des *sagas* par un trait important : ici, comme dans l'histoire de Sigurd et celle de Harald, le roi vient dîner chez l'étranger et cherche à l'embarrasser dans cette occurrence en interdisant la vente du bois. Il est donc probable que l'épisode de *Fortunatus* est indépendant des versions les plus répandues et remonte, sans doute fort indirectement, à la forme de l'ancien conte qu'ont aussi connue les rédacteurs des *sagas*.

Revenons en terminant à cet ancien conte. Il est clair maintenant que Fauriel n'était nullement autorisé à le regarder comme méridional plutôt que français. Il y aurait plus de vraisemblance à le tenir pour normand avec M. Dozy : les Norvégiens et les Français ont pu l'emprunter chacun de leur côté à leurs congénères ou à leurs voisins[2]. Mais les Autrichiens, qui en possèdent trois formes différentes, et les Bavarois, auxquels

---

1. Du livre de *Fortunatus* est venu le conte que les frères Zingerle ont imprimé dans leurs *Kinder- und Hausmærchen aus Süddeutschland* (Regensburg, 1854, p. 142 ss.) sous le titre de *Beutel, Hütlein und Pfeiflein*. Dans ce conte, on raconte que le possesseur de la bourse merveilleuse arriva dans la capitale d'un royaume et y mena la vie la plus fastueuse (p. 143) : « Tout dans sa maison resplendissait d'argent et d'or, et dans la cuisine régnait une telle prodigalité que les cuisiniers brûlaient des morceaux de cannelle en guise de bûches. Et cela répandait dans la ville un si fort parfum que le roi voulut savoir qui était cet étranger. »

2. M. Gustav Storm, *Kritiske Bidrag til Vikingetidens Historie*, I (Kristiania, 1878), p. 168, après avoir cité des traits empruntés par la légende danoise aux traditions normandes, explique ces emprunts, ainsi que celui de notre conte, par la confusion des Normands de France avec les Norois : « Ce que les *sagas* racontent du roi des Norvégiens (*Normændene*) Sigurd dans son séjour à Constantinople, qu'il employa des noix en guise de bois pour chauffer sa cuisine, Wace l'avait déjà raconté du duc des Normands (*Normannerne*) Robert traversant la même ville. » L'explication peut être bonne, même si les Normands ont été de simples intermédiaires entre un poème français et les *sagas* ; seulement nous avons vu plus haut que les *sagas* n'ont pas puisé dans Wace ; leurs récits et le sien remontent indépendamment à une source plus ancienne.

appartient la forme la plus ancienne qui nous en soit parvenue, pourraient aussi le revendiquer ; et qui sait si on ne le retrouvera pas encore ailleurs ? J'ai dit plus haut les raisons pour lesquelles je penche à le regarder comme provenant d'un poème français répandu, ainsi que tant d'autres, dans les pays environnants, et arrivé en Norvège par l'intermédiaire des Normands. Les Normands, en fait d'épopée (et notre récit a bien un caractère épique), n'ont rien créé, mais ils ont facilement accueilli ce qu'avaient créé leurs voisins du sud et de l'est. Il est très probable que les Norvégiens leur empruntèrent ce récit dans une forme déjà modifiée, où les ambassadeurs étaient remplacés par des pèlerins, et c'est sans doute à l'occasion du duc Robert que ce changement eut lieu. L'idée n'était pas très heureuse : l'ostentation du héros de ce récit ne va guère bien avec l'humilité dont un bon pèlerin devait donner les marques, tandis qu'un ambassadeur croyait de son devoir d'éblouir la cour et le pays où on l'envoyait. La disparate est sensible dans le récit de Wace, où on voit le duc Robert recevoir en Bourgogne, « en grande humilité et en s'inclinant profondément » (v. 3025), les coups de bâton d'un rustre, et aussitôt après se conduire comme on l'a vu plus haut. De même le pieux Sigurd nous étonne en recommandant à ses gens d'entrer dans Constantinople « sans aucune modestie. » Le trait convient mieux à un chef de Varangues comme Harald.

Ces contrastes ne choquaient pas les esprits peu critiques du moyen âge. Wace a été heureux d'enrichir l'histoire de Robert le Magnifique de ces contes qui s'étaient naturellement attachés à son nom, à cause de sa libéralité proverbiale ; l'écrivain norvégien les a appliqués à son héros national ; Berthold de Donauwerth a trouvé bon d'en faire honneur au fondateur de son couvent ; Gaufred du Vigeois, Enenkel et Ebendorffer ont recueilli la tradition qui attribuait l'un d'entre eux soit à un vicomte de Limoges, soit à un duc d'Autriche ; les Anglais ont emprunté le même pour en orner la légende du roi Richard. Quant à *Aimeri de Narbonne*, il n'y faut à coup sûr rien chercher ni de normand ni de provençal : l'auteur a tout simplement, comme les autres, accueilli une aventure qu'on chantait en France avant lui, et lui a donné place dans son poème, où elle fait meilleure figure que dans le récit de pèlerinages en Terre-Sainte.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

meri de Narbonne
5681

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
PONTIFICAL HOUSE
TORONTO 5, CANADA.

5681